

# Eidg. Departement des Innern (EDI)

---

21.05.2003 - 10:10 Uhr

## EDI: La Suisse participe à la Conférence ministérielle de COST

Berne (ots) -

Le Conseil fédéral a décidé que la Suisse participera à la Conférence ministérielle de COST (Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique) qui se réunira le 27 mai 2003 à Dubrovnik. Les principaux objets inscrits à l'ordre du jour de la conférence sont: la modernisation des structures politiques et administratives de COST, le transfert du secrétariat scientifique de la Commission européenne à la Fondation Européenne de la Science et le positionnement de COST dans le futur espace européen de la recherche. La délégation suisse est dirigée par Paul-Erich Zinsli, directeur suppléant de l'Office fédéral de l'éducation et de la science.

Fondée en 1971, COST a jeté les bases d'une coopération coordonnée dans le domaine de la recherche et du développement en Europe. Elle compte actuellement 35 Etats membres. COST est orientée vers la recherche fondamentale et précompétitive. Elle offre un cadre de coopération à l'échelle européenne aux chercheurs des instituts publics et privés, actifs dans une vaste gamme de domaines allant des sciences sociales aux sciences des matériaux.

COST est un outil complémentaire des programmes-cadres de l'UE (recherche appliquée) et de l'initiative EUREKA (promotion de l'innovation). COST est caractérisée par une grande ouverture thématique. Elle ne repose pas sur une politique scientifique déterminée mais sur l'initiative des chercheurs. Cette souplesse permet une grande réactivité aux tendances scientifiques émergentes.

La Conférence ministérielle de Dubrovnik est consacrée en premier lieu à la réorientation stratégique de COST et à la mise à jour de ses organes dans la perspective du futur espace européen de la recherche. Celui-ci aura pour le secteur de la recherche une importance comparable à celle du marché unique pour l'économie européenne. L'espace européen de la recherche verra le jour grâce à une série de mesures dont une des principales consiste à renforcer la coordination des activités nationales et internationales de recherche en Europe. Pour jouer son rôle dans l'espace européen de la recherche, COST doit se doter de structures plus modernes. Cela suppose une réorientation stratégique et un nouveau mode de fonctionnement de ses organes politiques et administratifs. Le secrétariat scientifique sera restructuré et transféré de la Commission européenne à la Fondation Européenne de la Science.

En vertu du choix "à la carte" qui permet aux pays membres de déterminer les actions auxquels ils entendent participer, l'Office fédéral de l'éducation et de la science décide la participation de la Suisse à une action COST quand il a identifié un intérêt dans la communauté scientifique. L'ampleur de l'intérêt manifesté par les chercheurs suisses pour cet instrument de coopération se traduit par le fait que la Suisse participe à près de 80% de toutes les actions COST. Les recherches conduites dans le cadre de COST sont financées par les participants. Le crédit national COST de 8 millions de francs par an sert essentiellement à couvrir les coûts de coordination et de mobilité des projets COST.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR

Service de presse et d'information

Renseignements:

Eva M. Klaper, coordinatrice nationale COST et Vice-Présidente de COST

Office fédéral de l'éducation et de la science

Tél. 031 322 96 67

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100463203> abgerufen werden.